

A.P.H.R.A.

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE

ASSEMBLEE GENERALE du 01 Juillet 2003

Exercice 2002

1)- Introduction :

Monsieur Daniel VIGOUREUX, Président ouvre la séance et adresse ses remerciements aux nombreux participants.

Il rappelle que l'exercice 2002 a été pour le premier semestre sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre CHAMBON et que suite à la dernière Assemblée Générale du 01 Juillet 2002 Monsieur Daniel Vigoureux lui a succédé pour le dernier semestre.

Il rappelle également qu'en Décembre 2002, Monsieur CHAMBON a reçu la médaille de la ville de l'Arbresle pour son action pendant plus de 20 ans pour les personnes Handicapées de notre région.

Enfin, il reprecise les rôles des 2 associations en soulignant que l'A.P.H.R.A. au delà de son rôle associatif est également une composante de l'A.A.P.H.T.V. et qu'à ce titre elle l'aide financièrement pour divers investissements destinés au Centre d'accueil de jour.

2)- Bilan d'activité de l'année 2002 :

2-1)- Concours de Pétanque du 31 Août 2002 :

Comme chaque année le concours de pétanque s'est déroulé au "petit stade" de Savigny. Malgré un temps maussade 22 doublettes disputèrent 3 parties dans une ambiance conviviale et sympathique. Il souligne que toutes les doublettes étaient primées.

2-2)- Concours de Belote du 23 Novembre 2002 :

Il s'est déroulé à la salle des fêtes de Saint Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 64 Doublettes. Comme pour le concours de pétanque toutes les doublettes étaient primées.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.

3)- Bilan financier de l'année 2002 :

Présenté par Madame Nicole JEANPIERRE.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2002

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions 2002	1563,49 €	Règlement Assurance	164,32
Encaissement belote	1216,20 €	Règlemen concours belote	666,00 €
Encaissement concours de pétanque	817,00 €	Règlement concours de Pétanque	254,44 €
location gaufrier	46,00 €	Achat timbres et papeterie	122,90 €
Dons (Divers)	41,28 €	Règlement tirage rois	50,60 €
			1 258,26 €
Total recettes	3683,97 €	Sous total dépenses	
		Règlement facture AAPHTV	5527,73 €
			6785,99 €
		Total Dépenses	

Ancien solde créditeur	22932,59 €
Recettes	3683,97 €
Total	26616,56 €
Dépenses	6785,99 €
Solde Créditeur	19830,57 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

4)- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :

Avant de passer au vote du tiers sortant, Monsieur VIGOUREUX précise que notre Conseil d'Administration possède à l'heure actuelle 12 membres mais que notre statut prévoit un nombre de 12 à 18. En conséquence, il fait appel à candidature aux participants de l'Assemblée Générale.

Madame Marie Alice RIVOLLIER accepte de se présenter.

Monsieur VIGOUREUX propose au vote les 4 membres sortants qui souhaitent tous se représenter à savoir Mesdames Simone JEANPIERRE et Nicole JEANPIERRE, Messieurs Claude CHERBLANC et Daniel VIGOUREUX ainsi que la nouvelle candidature de Madame RIVOLLIER. Tous sont élus à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur VIGOUREUX informe les participants qu'un nouvel abri de jardin a été installé au Centre d'accueil de jour et que son financement a été assuré par l'A.P.H.R.A.